



Petit Coup d'œil

SAINT MARTIN DE L'IF

Juin 2016
#3

BUDGET 2016

Le 26 avril 2016, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les budgets communaux présentés par le maire.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET COMMUNAL PRIMITIF	1 792 008 €	1 392 735 €
BUDGET ANNEXE « ESPACE COMMERCIAL »	21 167 €	95 137 €
BUDGET ANNEXE « FERME DE BRUNVILLE »	22 793 €	15 688 €

Les trois budgets sont équilibrés en recettes et en dépenses, aussi bien pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement. Ces budgets sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

APPEL D'OFFRES ÉNERGIES

Le conseil municipal a décidé d'inscrire la commune dans le nouvel appel d'offres réalisé à grande échelle par le Syndicat Départemental d'Énergie.

Ce nouvel appel d'offres porte sur la fourniture d'énergie au sens large : électricité, gaz. Il devrait déboucher sur un groupement d'achat pour les bâtiments publics des adhérents au Syndicat, et permettrait ainsi à la commune de réduire ses dépenses liées à l'énergie.

Un premier appel d'offres du SDE76, portant sur les contrats de fourniture d'électricité aux gros consommateurs, avait déjà permis de réaliser des économies importantes sur le contrat de l'école maternelle de Fréville.

DÉCHETS VERTS

Dans le but de réduire le coût d'élimination des déchets verts, les villages adhérents au syndicat d'ordures ménagères (SOMVAS), proposent aux nouveaux arrivants la fourniture d'un composteur en bois. Pour en bénéficier, contactez votre mairie.

De plus, chaque habitant qui n'en dispose pas encore peut en demander un.

D'autre part, une expérimentation va être menée sur la réduction des gazons grâce à des robots de tonte. Nous espérons ainsi mesurer la quantité économisée chaque année et encourager les habitants à s'équiper.

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus du conseil municipal sur le site <http://www.plateauvert.fr>

(Accueil > Fréville > CR du Conseil Municipal)

CANTINE / PRÉAU – ÉCOLE DE FRÉVILLE

Les marchés sont signés, et les préparatifs sont en cours. Une première réunion de chantier vient d'avoir lieu.

La construction du préau dans la cour de l'école maternelle débutera début juillet, après la fin des classes, et devrait être achevée à la rentrée.

La construction de la cantine, elle, commencera dans la foulée, et la mise à disposition des nouveaux locaux est prévue pour la rentrée 2017.

Rappel : Ramassage des Ordures Ménagères

En raison de la Fête Nationale et de l'Assomption, les ordures ménagères seront collectées les vendredis 15 juillet et 19 août, en lieu et place des jeudis 14 juillet et 18 août.

LA POSTE – ADRESSES

La création de la commune nouvelle a un impact sur nos adresses. Notamment, certains noms de rue devront être modifiés, car communs à plusieurs communes déléguées (ex. : rue de l'Église).

Des réunions de travail, en collaboration avec des responsables de la poste d'Yvetot ainsi que des habitants de la commune, sont en cours.

Une prestation globale a été demandée à La Poste, qui réalisera donc les changements d'adresse nécessaires auprès des administrations et des fournisseurs (eau, électricité, télécommunications, etc.) pour tous les habitants de Saint Martin de l'If.

Vous resterez évidemment régulièrement informés sur le déroulement de ces démarches.

CARTES GRISES

Concernant les changements d'adresse, un courrier, en date du 20 mai 2016, a été adressé aux maires des communes nouvelles par la préfète de Seine-Maritime.

Il indique que les administrés de ces communes nouvelles bénéficient d'une dérogation exceptionnelle, accordée par le délégué interministériel à la sécurité routière, les autorisant à ne pas faire modifier l'adresse apparaissant sur leur certificat d'immatriculation.

Si vous le souhaitez, et afin de justifier de cette dérogation en cas de contrôle, une copie de ce courrier peut être obtenue sur simple demande en mairie.

Contact

*Vous êtes responsable d'association et souhaitez faire figurer un événement dans le prochain numéro ?
Vous souhaitez voir aborder un sujet particulier ?
Vous avez une remarque ou une suggestion ?
La commission communication est à votre écoute.
Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : communication@saintmartindelif.fr*

VITRAUX DE L'ÉGLISE – MONT DE L'IF

Le verrier en charge de la réalisation des nouveaux vitraux a pris du retard dans la fabrication. La pose devrait finalement intervenir courant juin 2016.

Par conséquent, l'inauguration des vitraux de l'église de Mont de l'If (initialement prévue le 22 mai) est reportée à l'automne.

Pour rappel, une souscription a été ouverte, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, pour aider au financement de ces vitraux (renseignements en mairie ou sur <http://www.fondation-patrimoine.org>).

TÉLÉPHONIE MOBILE

La commune déléguée de la Folletière a été déclarée « zone blanche » en matière de couverture de téléphonie mobile.

Sur 5 points de contrôle différents dans un rayon de 500 mètres autour de la mairie déléguée, aucun des 3 opérateurs Orange, SFR ou Bouygues Telecom ne proposait de signal satisfaisant.

Aussi un appel à projets a été déposé auprès de la caisse des dépôts et consignations, afin d'être en mesure d'étudier toute possibilité concernant l'implantation d'antennes de téléphonie mobile sur notre commune.

CABINET MÉDICAL

La question de la présence médicale sur la commune est régulièrement posée. Aussi, un projet de zone médicale est à l'étude.

Une première étape est en cours : un dossier sera prochainement instruit, pour modifier le PLU de la commune déléguée de Fréville, et ainsi rendre constructible un terrain situé route de Barentin, en direction de Blacqueville.

Dans le même temps, les premières enquêtes ont d'ores et déjà été menées auprès de professionnels de santé.

Un premier bilan a permis d'établir une liste des activités et services qui pourraient trouver place sur cette zone : médecins, infirmières, pharmaciens, ambulances... Notre commune continue de se montrer attractive !

AGENDA

MARDI 21 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE
MARDI 5 JUILLET BETTEVILLE, 16H00 FRÉVILLE, 16H05/16H10	VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ ÉCOLES PRIMAIRES
9 & 10 JUILLET FRÉVILLE COMITÉ DES FÊTES	FÊTE SAINT MARTIN MESSE LE DIMANCHE À 9H45 JEUX, FÊTE FORAINE, RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE...
DU 5 AU 7 AOÛT MONT DE L'IF	CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES ÉCURIES DE L'IF – JUMP DE L'IF
DIMANCHE 21 AOÛT BETTEVILLE, 14H00	LOTO À LA SALLE POLYVALENTE CLUB DE L'AMITIÉ
DIMANCHE 28 AOÛT BETTEVILLE	FÊTE SAINT-OUEN MESSE, FANFARE, VIN D'HONNEUR...

SALLE DES FÊTES – BETTEVILLE

Un nouveau fourneau et une étuve vont être prochainement installés. Le fourneau est composé d'un four gaz et de 4 feux vifs, l'étuve comporte 10 niveaux. La mise en service est prévue courant juin, et ce matériel sera mis à disposition lors de la location de la salle.

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie déléguée de Betteville : 02.35.91.27.60
Mairie déléguée de Fréville : 02.35.91.27.15
Mairie déléguée de la Folletière : 02.35.92.35.27
Mairie déléguée de Mont de l'If : 02.35.92.00.55



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 700 exemplaires